



LAURENTIDES EN EMPLOI

Trouve
ta place

Le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides se réjouit d'annoncer la tenue de l'Événement Laurentides en Emploi, qui se tiendra en formule virtuelle, du 1er au 5 novembre prochain.

Plus d'une centaine d'employeurs, provenant d'un bout à l'autre de la région, seront au rendez-vous, impatients de rencontrer les chercheurs d'emplois.

Les Laurentides en mode recrutement!

Événement VIRTUEL
Viens trouver ton
nouvel emploi!

**Lundi, mardi et mercredi
1^{er} au 3 novembre 2021 :**
Prépare-toi en visitant les kiosques
des organismes en employabilité!

**Jeudi et vendredi
4 et 5 novembre 2021 :**
Prends rendez-vous avec tes entreprises
coup de coeur, via leur kiosque respectif!

laurentidesenemploi.ca

Toutes les informations sur : [Des carrières à découvrir | Laurentides en emploi](#)

Websérie Trouve ta place : [Websérie Trouve ta place | Laurentides en emploi](#)

En lien avec l'évènement : [Laurentides en emploi \(illuxi.com\)](http://laurentidesenemploi.illuxi.com)



Un partenaire dans l'action!



AIT numérique : Apprentissage intégré au travail numérique

Le Programme d'apprentissage intégré au travail du CTIC est un programme novateur d'apprentissage intégré au travail qui aide les employeuses et employeurs à faire croître leur entreprise en leur fournissant une aide financière pour l'embauche d'étudiantes et d'étudiants de niveau postsecondaire.

L'AIT numérique fournit 75 % du salaire de l'étudiante ou de l'étudiant, jusqu'à 7 500 \$.

Ce qu'il faut pour être admissible

- Les demandes doivent provenir d'une entreprise, d'un organisme à but non lucratif ou d'un établissement d'enseignement postsecondaire enregistré qui fournit à une étudiante ou à un étudiant un poste de travail significatif comportant une composante numérique ou technologique et utilisant la technologie à un titre quelconque
- L'étudiante ou l'étudiant a le statut de ressortissante ou ressortissant ou de résidente permanente ou résident permanent et elle ou il est inscrite ou inscrit à un programme dans un établissement postsecondaire accrédité au Canada pendant la période de placement professionnel. Veuillez consulter notre Guide des programmes pour étudiants et étudiantes pour plus de détails

L'AIT numérique du CTIC soutient les entreprises canadiennes qui offrent des stages aux étudiants et aux étudiantes dans l'économie numérique. Veuillez consulter les guides ci-dessous pour plus d'informations :

- [Télécharger le guide de programme pour employeurs et employeuses](#)
- [Télécharger le guide de programme pour étudiants et étudiantes](#)
- [Télécharger notre FAQ](#)

L'AIT numérique est financé par le Programme de stages pratiques pour étudiants (PSPE) du gouvernement du Canada.

Pour plus d'informations, veuillez contacter [l'équipe de l'AIT numérique](#), ou la coordonnatrice/le coordonnateur pour votre région.

POSTULEZ MAINTENANT

Souhaitez-vous en apprendre davantage ou confirmer votre admissibilité au programme? [Laissez-nous vos coordonnées](#) et un membre de notre équipe vous contactera sous peu.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter notre équipe :

- [613-237-8551](#)
- Questions générales et Partenariats : poste 842
- Assistance pour une application : poste 159
- [Adresse courriel](#)



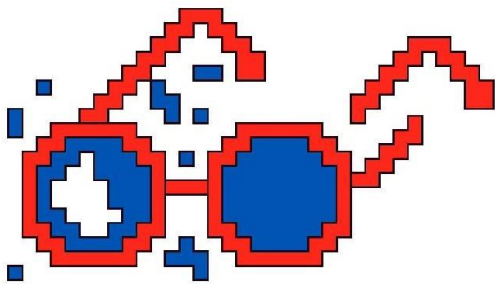
Un partenaire dans l'action !



Collectif pour un Québec sans pauvreté, soupe au caillou 456

Il était temps

La lenteur du gouvernement dans ces deux dossiers aura eu pour effet d'appauvrir des personnes qui peinent à couvrir leurs besoins de base. Les mesures annoncées dans le projet de règlement auraient dû être mises en place il y a déjà longtemps. Et dans le cas des prestations spéciales, la majoration aurait dû s'appliquer à l'ensemble de ces prestations. Malgré tout, il s'agit d'une bonne nouvelle, ce qui est rare à l'assistance sociale.



Élections municipales

— un nouvel outil

Est-il possible d'agir à l'échelle municipale pour lutter contre l'exclusion sociale des personnes en situation de pauvreté? Et comment interpeller les candidat-es sur cet enjeu pendant la campagne électorale en cours?

Le Collectif vous propose un outil de réflexion pour nourrir vos interventions et vos mobilisations dans le cadre des élections municipales... et au-delà!

Les 10 fiches d'information et de réflexion sont disponibles ici:
tinyurl.com/outil-elections

17 octobre

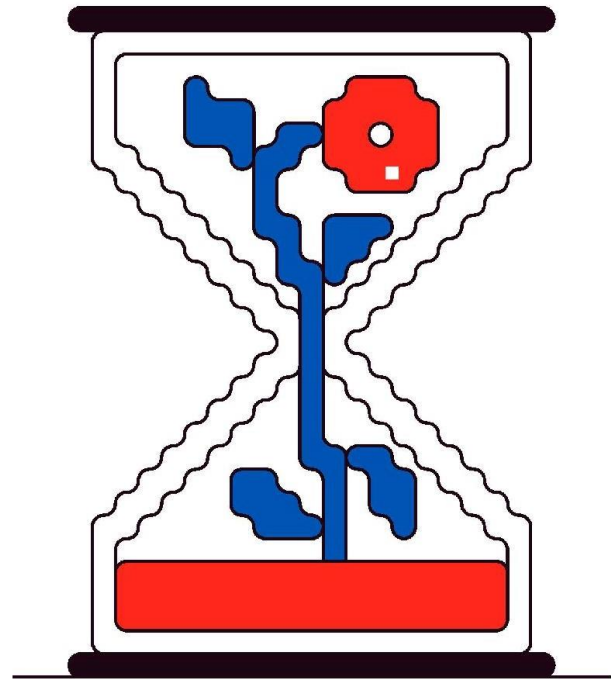
— Programme double

Cette année, deux événements seront soulignés le 17 octobre. D'une part, la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, qui est célébrée à cette date depuis presque 30 ans. D'autre part, la clôture de la cinquième action de la Marche mondiale des femmes, qui devait avoir lieu l'an passé mais qui avait été reportée en raison de la pandémie. Des actions sont prévues partout au Québec.

En prévision de cette journée spéciale, il est toujours possible de commander (gratuitement) la brochure *Femmes, inégalités et pauvreté*:
www.pauvrete.qc.ca/femmes

LA SOUPE AU CAILLOU

NO 456 7 OCTOBRE 2021



Assistance sociale

— Jamais trop tard pour bien faire

Cet été, en plein cœur des vacances, le gouvernement a déposé un projet de règlement, dont deux des principales mesures concernent l'assistance sociale. Ces mesures permettront à certaines personnes assistées sociales d'augmenter leurs revenus et d'autres d'avoir accès à moindre coût à certains produits et équipements médicaux.



Indemnités

Une personne assistée sociale victime d'un acte criminel, d'un accident de la route ou d'un accident de travail peut se voir accorder des indemnités si elle en garde des séquelles physiques ou psychologiques. À l'heure actuelle, ces indemnités sont prises en compte dans le calcul des prestations. Une personne à l'Aide sociale peut conserver jusqu'à 1500 \$ sans voir sa prestation diminuée; et une personne à la Solidarité sociale, jusqu'à 2500 \$.

À compter de janvier 2022, toutes les indemnités seront exclues du calcul de la prestation jusqu'à la hauteur de 235 401 \$. Cette exclusion s'appliquera à chaque membre d'un ménage. Environ 200 personnes assistées sociales verront ainsi leurs revenus augmenter au cours des cinq prochaines années.

Cette mesure répond à une recommandation du Protecteur du citoyen qui, dès 2013, demandait à ce « que les sommes reçues pour compenser une perte d'intégrité physique ou psychique soient exclues du calcul des prestations ». Elle met également fin à une saga judiciaire et administrative. En effet, des victimes d'actes criminels avaient dénoncé cette injustice devant le Tribunal administratif du Québec, la Cour supérieure du Québec, la Cour d'appel et finalement la Cour suprême du Canada.

Prestations spéciales

En plus de leur prestation de base, les personnes assistées sociales ont droit à des prestations spéciales pour rembourser les frais liés à des besoins particuliers (comme des lunettes) ou une situation particulière (comme un incendie).

Or, au cours des 15 dernières années, la majorité des prestations spéciales n'ont pas été augmentées ni même indexées. Un exemple parmi d'autres: le montant accordé pour la monture d'une paire de lunettes est le même depuis 2006. La non-indexation des prestations spéciales équivaut, pour reprendre les mots du Protecteur du citoyen, « à ne pas assurer un remboursement effectif selon les prix courants ». Depuis une dizaine d'années, le Protecteur du citoyen demande au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale la mise à jour des montants des prestations spéciales et leur indexation sur une base annuelle.

Le Ministère a enfin décidé de remédier à cette situation prochainement – mais en partie seulement.

À compter du 1^{er} janvier 2022, les montants alloués pour certains produits et équipements médicaux (lunettes et lentilles, chaussures orthopédiques, etc.) seront augmentés de 20 %. À compter du 1^{er} janvier 2023, ces mêmes montants seront indexés automatiquement chaque année.

Au cours des 15 dernières années, la majorité des prestations spéciales n'ont pas été augmentées ni même indexées.

Demi-mesure

Cependant, il s'agit encore une fois d'une demi-mesure. À regarder de plus près le règlement, on constate en effet que le montant de certaines prestations spéciales n'augmente pas, qu'il est le même qu'il y a 15, 20 ou même 30 ans. Cette négligence de la part du Ministère est injustifiable. Elle appauvrit des personnes en situation de pauvreté.

Parmi les prestations spéciales dont le montant restera exactement le même, on retrouve :

Incendie ou catastrophe	1 500 \$	Depuis 1989
Frais de déménagement	200 \$	Depuis 1989
Frais funéraires	2 500 \$	Depuis 1999
Transport par taxi (sans excéder 100 \$ par année)	20 \$	Depuis 1999
Frais scolaires (primaire)	76 \$	Depuis 2006
Frais scolaires (secondaire)	123 \$	Depuis 2006

En faisant fi de l'augmentation du coût de la vie, le Ministère contraint les personnes assistées sociales à consacrer une part toujours plus importante de leur budget à l'achat de certains biens et services de première nécessité. Une personne assistée sociale qui est obligée de déménager pour une raison de santé ou de salubrité doit se débrouiller avec le même montant qu'il y a plus de 30 ans. Comment est-elle censée y arriver ?

Dans une lettre adressée à Jean Boulet le 26 août dernier, la Protectrice du citoyen, Marie Rinfret, recommande que le projet de loi soit modifié afin que l'ensemble des prestations spéciales soient majorées de 20 % puis indexées annuellement, et que cet exercice de révision soit finalisé d'ici le 31 mars 2022.



L'édito quinzio

L'essentiel de l'actualité ouverte sur Passerelles

Appels à la communauté

- Ateliers citoyens - [Comment nourrir plus d'humains de manière saine et durable](#)
- Appel à tous - [Fusion d'organismes - récupération / sécurité alimentaire](#)
- Appel à projets - [Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale](#)
- Appel à projets - [Culture et inclusion | jusqu'au 29 octobre](#)
- Appel à projets - [Jeunes citoyennes et citoyens d'impact](#)
- [Appel à projets | Fondation pour l'éducation à la coopération et à la mutualité](#)
- [L'Aile jeunesse du Chantier lance les Bourses de la Transition](#)
- Élections municipales : [Rejoindre la vague écologiste](#) et [choisir l'économie sociale](#)

Action locale collective

- [Semaine d'actions Zen \(16-23 oct\): Territoire, élections municipales et pouvoir d'agir collectif](#)
- [Évaluer pour mieux rassembler : l'exemple du Centre-Sud](#)
- [Locomotion pour une mise à l'échelle](#)
- [Communagir reçoit le prix Norbert-Rodrigue](#)
- [C'est systémique! Leviers pour agir sur nos systèmes - nous.blogue](#)
- [Repenser l'avenir du logement dans le monde : les favelas comme modèle durable](#)
- [Ressusciter Sainte-Clotilde - transformation d'église](#)
- [Nouvelles de l'Institut Tamarack](#) : développement durable, réconciliation et engagement des jeunes

Alimentation et transition

- [Québec, terre d'asphalte - Documentaire](#)
- [Un manuel pour les acteurs des transitions alimentaires](#)



Un partenaire dans l'action !



- [Bilan des impacts de la pandémie de COVID-19 sur l'alimentation à Montréal](#)
- [Produire sur l'île et pour l'île : l'indispensable bassin nourricier de l'Ouest-de-l'Île](#)
- [Nourrir tous les milieux - Revue de presse du mois de septembre 2021](#)
- [Portrait de la Ferme du Mouton Vert](#)
- [Elle met sa terre en fiducie pour les générations futures](#)
- [Peut-on se passer de certains pesticides dans nos champs? - RAD](#)
- [La COVID-19 : un tournant dans la trajectoire des circuits courts alimentaires? Comparaison entre 13 pays](#)
- [Décroissance et souveraineté alimentaire. Convergence de valeurs, d'analyses et de... stratégies?](#)
- [Lancement du Campus de la transition écologique](#)
- [Des municipalités dans Brome-Missisquoi adoptent le concept de ville nourricière](#)

Numérique

- [Lancement: Trousse de médiation culturelle numérique](#)
- [Facebook : réguler, démanteler, nationaliser ou financer des alternatives?](#)
- [Pivot : trois médias unissent leurs forces - Ricochet, Majeur et PressProgress](#)

Monde d'après

- [Redonner une voix à la terre dans nos instruments juridiques et contractuels](#)
- [Revolution and American Indians: "Marxism is as Alien to My Culture as Capitalism"](#)
- [La Grande Transition : Construire l'utopie](#)
- [Construire une sécurité économique par la Mutualisation Partielle des Revenus d'Activité \(MPRA\)](#)
- [Comment développer le "réflexe collectif" des municipalités](#)
- [Parution: "Les monnaies alternatives. De la diversité monétaire à la diversité économique" d'Ariane Tichit](#)
- [Chemins Faisant, le podcast des droits culturels en pratique](#)
- [Béziers : les habitants peuvent maintenant payer avec leur monnaie locale](#)
- [CPE Premiers pas - Transformation d'un ancien pensionnat autochtone en CPE](#)
- [Saint-Jérôme offrira le transport collectif gratuit](#)
- [Prendre soin ensemble: ou comment la Covid-19 a permis d'expérimenter des politiques des communs en santé](#)
- [Entretiens avec des partenaires pour les 10 ans de Communagir](#)
- [ESS France et trois organismes mutualistes s'associent pour promouvoir l'ESS](#)



Un partenaire dans l'action !



- [Et si on avait hâte de vieillir?](#)

Études et réflexions

- [Mauricie - Veille sur les inégalités en contexte de pandémie](#)
- [Liberté académique : la communauté universitaire s'oppose à l'ingérence de l'État](#)
- [Consortium OCDE/French Impact sur la mesure d'impact social: Conclusions préliminaires](#)
- [Infolettre PhiLab - Quels liens entre la philanthropie et la COP26](#)
- [Pourquoi autant de RPA ferment?](#)
- [Le rôle du vieillissement et de la pandémie dans les pertes d'emploi](#)
- [Prévenir plutôt que guérir: développer l'habitation hors marché](#)
- [Le théâtre, un art politisé](#)
- [Écopoétique et géopoétique](#)
- [Autochtones : des mythes à déboulonner](#)
- [Infolettre du Centre de recherche sur les innovations sociales](#)

Aînés

- [Soutien aux aînés à domicile défaillant - Résultats d'une étude menée en 2019-2020](#)
- [Des CHSLD nouveau genre pour contrer la vague - Inspiration du Danemark](#)
- [Coopératives d'habitations pour aînés : une nouvelle tendance au Québec!](#)
- [Documentaire : La coop de ma mère](#)
- [Effet coop : Novaide, la coop qui aide les aînés à rester à la maison](#)

Habitation

- [Marché locatif: Une frénésie jamais vue à Montréal et qui s'étend ailleurs au Québec](#)
- [Spéculation immobilière : comprendre pour lutter contre cette forme d'enrichissement injustifié](#)
- [Prévenir plutôt que guérir: développer l'habitation hors marché](#)
- [La coopérative, un modèle de choix pour lutter contre le changement climatique](#)
- [Fiches synthèses - Habitation et sécurité alimentaire](#)



Un partenaire dans l'action !



Soutien financier

- [Augmentation du financement MITACS aux PME et OBNL](#) - en tout temps
- [Fonds de soutien aux initiatives culturelles et patrimoniales de La Matapédia](#) - en tout temps (2021-2023)
- [Fonds pour le transport actif](#), à venir
- [151M\\$ pour l'habitation abordable](#), ouverture du fonds à l'automne 2021
- [Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique : appel de projets](#), jusqu'au 2 nov. 2021.
- [Innovation transport terrestre et mobilité durable](#), dépôt jusqu'au 17 nov. 2021.
- [Transport en commun en milieu rural](#), dépôt jusqu'au 8 octobre 2021.
- [Embauche pour la relance post-Covid](#), dépôt jusqu'au 30 déc. 2021.
- [Patrimoine immobilier](#), fin du programme en mars 2022.
- [Éconologis](#), jusqu'au 31 mars 2022
- [Sports, loisirs actifs et plein air](#), dépôt entre le 1er avril et le 15 mai 2022.
- [Compostage domestique et communautaire](#), fin du programme en août 2022.
- [Revitalisation des communautés](#), fin du programme en mars 2023.
- [Des vélos libre-service partout au Québec?](#), fin du programme en mars 2023.
- [11,5M\\$ pour se renouveler](#). Le RISQ offre 2 nouveautés et 3 bonifications.
- [Financement pour la relance des EÉS](#). Une offre du RISQ à 0% d'intérêt.
- [Fonds économie circulaire : 30M\\$](#), pour les jeunes PME québécoises.

Outils

- [L'ampli - le nouveau site de référence pour tout savoir sur la finance participative](#)
- [Service d'accompagnement gratuit pour la gestion et la gouvernance d'organismes sociocommunautaires lanadois](#)
- [L'accès à la justice pour les aîné-es : Juripop propose Caravane 360°](#)
- [Le financement alternatif dans le communautaire - Guide](#)
- [FORMATION - Économie sociale - Accompagner une entreprise collective](#)
- [Contrats publics: Nouvelle formation en ligne pour vous aider à soumissionner](#)

À venir

Octobre

- 18 au 22 : [Semaine de la gouvernance inclusive](#)



Un partenaire dans l'action !



- 19 à 9h30: [Fin des plastiques jetables à Montréal: comment se préparer à cette transition?](#)
- 20 à 12h00 : [Les dimensions politique et économique de la vie quotidienne : le conflit comme institution politique d'une coopérative de sans-terre au Brésil](#)
- 20 à 12h00 : [«Entre deux votes, on pourrait faire quelque chose» Nous.blogue](#)
- 28 à 9h30 : [AGA. du Chantier de l'économie sociale - 28 oct à 9h30](#)
- 28 à 8h00 : [Présentation des produits financiers du RISQ](#)

Novembre

- tout novembre: [Pôle Capitale-Nationale - Mois de l'économie sociale](#)
- 3 à 12h30 : [Interculturalité en région rurale](#)
- 4 à 12h00 : [Décarboner, en réinventant la société](#)
- 4 et 5 : [Rapports de pouvoir dans les organisations: colloque du CRITS](#)
- 7 : [AEC Mobilisation et développement des communautés locales](#)
- 8 à 12h00 : [Gouvernance des données dans les arts de la scène](#)
- 10 à 8h00 : [Injecter de l'économie sociale pour son organisation, c'est gagnant!](#)
- 12 au 14: [Assemblée des communs - Rendez-vous avec nos imaginaires!](#)
- 17 à 13h : [L'approche d'impact collectif pour soutenir la transition](#)
- 17 au 23 : [Semaine de la coopération | 17 au 23 octobre 2021](#)
- 18 à 12h30: [Faire converger les transitions écologiques et numériques](#)
- 24 à 14h: [AGA et 10e anniversaire de Communagir](#)

Décembre

- 2 à 12h30 : [Vieillesse des populations en région rurale](#)



Un partenaire dans l'action !



Le ministre Jean Boulet annonce un investissement de plus de 47M\$ pour soutenir l'intégration des jeunes au marché du travail

Trois-Rivières, le 12 octobre 2021. – Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie, M. Jean Boulet, lance un appel de projets doté d'une enveloppe budgétaire de 47,4 millions de dollars, afin de soutenir les jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF) dans leur démarche d'intégration au marché du travail.

Selon les dernières statistiques, en 2018-2019, le Québec comptait 200 800 jeunes NEEF âgés de 17 à 34 ans, soit 10,9 % de l'ensemble de la population de ce groupe d'âge. Dans le contexte actuel de reprise économique, les actions concrètes qui s'articulent notamment autour de l'intégration durable sur le marché du travail des personnes sans emploi sont l'un des éléments-clés mis en place par le gouvernement pour contribuer à atténuer les effets de la pénurie de main-d'œuvre.

Cet appel de projets vise à soutenir des projets régionaux qui sont portés notamment par des organismes spécialisés en employabilité et qui aident les jeunes de moins de 35 ans qui présentent des difficultés à intégrer le marché du travail et à s'y maintenir.

La priorité sera accordée aux projets qui soutiendront ces jeunes dans leur intégration au marché du travail et qui

- s'appuieront principalement sur une utilisation optimale des mesures d'emploi existantes, et ce, tout en assurant aux jeunes un accompagnement soutenu jusqu'à leur autonomie professionnelle, l'obtention d'un emploi et le maintien en emploi, le cas échéant;
- présenteront des moyens originaux pour rejoindre cette clientèle et favoriser leur engagement;
- concerneront une problématique régionale jugée importante en matière d'emploi et de main-d'œuvre et s'inscrivant dans le cadre de priorités gouvernementales;
- se concrétiseront par une collaboration avec différents partenaires du marché du travail.

Citations :

« Les jeunes en général ont été fortement touchés par la crise sanitaire. En matière d'emploi, ils ont vu de nouveaux obstacles se dresser sur leur chemin. Les aider à intégrer le marché du travail de façon durable est primordial. Avec les investissements annoncés aujourd'hui, nous réaffirmons notre engagement à l'égard de la jeunesse québécoise et nous démontrons notre volonté d'action pour contribuer à contrer les effets de la pénurie de main-d'œuvre. Il s'agit d'une solution gagnante. En encourageant nos jeunes à prendre les moyens pour s'investir et trouver leur place sur le marché du travail, nous contribuons à bâtir une société plus inclusive et plus équitable au plus grand bénéfice de la société et de notre économie. »

Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie



Un partenaire dans l'action !



« L'annonce d'aujourd'hui est une excellente nouvelle pour les jeunes NEEF. Je suis particulièrement fier que notre gouvernement offre aux jeunes Québécois la possibilité de participer à des projets conçus pour répondre à leurs besoins. Dans un contexte où la pénurie de main-d'œuvre est bien présente, cet appel de projets prend tout son sens! Les projets qui en découleront permettront à nos jeunes de s'accomplir tout en contribuant activement à notre société et à notre économie. »

Samuel Poulin, député de Beauce-Sud et adjoint parlementaire au premier ministre, volet jeunesse

Faits saillants :

- Les projets pourront être déposés du 12 octobre au 12 décembre 2021.
- Les organismes désirant soumettre un projet peuvent le faire en visitant la page Web suivante : <https://www.mtess.gouv.qc.ca/grands-dossiers/NEEF>.
- Les projets retenus pourront débuter dès l'hiver 2022 et avoir une durée d'intervention d'environ 12 mois.
- L'aide financière annoncée répond à l'un des objectifs du Plan stratégique 2019– 2023 du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, soit d'augmenter l'intégration et le maintien en emploi.

Pour en savoir plus sur les activités du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, suivez-le sur les médias sociaux :

[facebook.com/TravailEmploiSolidaritesocialeQuebec](https://www.facebook.com/TravailEmploiSolidaritesocialeQuebec)

twitter.com/Gouv_MTESS

[linkedin.com/ministere-travail-emploi-solidarite-sociale-quebec](https://www.linkedin.com/company/ministere-travail-emploi-solidarite-sociale-quebec)

Source : Maude Méthot-Faniel Attachée de presse Cabinet du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie Tél. : 438 526-8750 Renseignements : Relations avec les médias Direction générale des communications Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale Tél. : 418 643-9796

Le ministre Boulet lance DuoEmploi, un projet novateur pour favoriser l'intégration en emploi des personnes handicapées

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie, M. Jean Boulet, lance DuoEmploi. Ce projet novateur vise à organiser 250 stages exploratoires pour les personnes handicapées désireuses de vivre une expérience professionnelle au cœur des entreprises. Ce projet est réalisé en collaboration avec le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH) et le Conseil du patronat du Québec (CPQ). Il représente un investissement gouvernemental de 250 000 \$.

Pour connaître les détails, consultez : <https://roseph.ca/duoemploi/>



Un partenaire dans l'action!



Lancement de l'appel de projets 2021-2022 pour favoriser l'accès à la justice

QUÉBEC, le 8 oct. 2021 /CNW Telbec/ - Le ministre de la Justice et procureur général du Québec, M. Simon Jolin-Barrette, annonce le lancement de l'appel de projets 2021-2022 du Programme d'aide financière pour favoriser l'accès à la justice.

Cet appel de projets accordera la priorité aux besoins des citoyennes et citoyens en matière d'accès à la justice en contexte pandémique, notamment sur le plan de la sensibilisation, de la formation et de l'accompagnement.

Les organismes qui souhaitent proposer des projets d'implantation de programmes de justice participative ou de justice réparatrice sont également invités à déposer une demande.

L'enveloppe totale pour l'appel de projets 2021-2022 s'élève à 650 000 \$. L'aide financière maximale pour chaque initiative est de 50 000 \$.

Les personnes et les organismes intéressés ont jusqu'au 12 novembre 2021 pour soumettre leur candidature.

Citation

« L'accès à la justice peut s'avérer plus difficile pour certains citoyens et citoyennes, surtout en contexte pandémique. Les organismes communautaires jouent un rôle primordial pour les sensibiliser et particulièrement pour les informer quant à leurs droits et recours. Grâce au Programme d'aide financière pour favoriser l'accès à la justice, de nombreux projets sont financés tous les ans au bénéfice de la population. »

Simon Jolin-Barrette, ministre de la Justice et procureur général du Québec

Faits saillants

Les sommes octroyées dans le cadre du Programme d'aide financière pour favoriser l'accès à la justice viennent du Fonds Accès Justice. Ses revenus proviennent principalement de sommes perçues à la suite d'infractions aux lois pénales québécoises et de l'Entente Canada-Québec concernant les mesures québécoises de justice familiale.

Lien connexe

Pour en savoir plus sur l'appel de projets ou pour présenter une initiative, consultez le site Web du ministère de la Justice : <https://www.justice.gouv.qc.ca>.

SOURCE Cabinet du ministre de la Justice et procureur général du Québec

Renseignements:

Source : Élisabeth Gosselin, Attachée de presse, Cabinet du ministre de la Justice et procureur général du Québec, 450 209-1777;

Renseignements : Isabelle Boily, Relations avec les médias, Ministère de la Justice du Québec, 418 208-7423



Un partenaire dans l'action!



La Table de concertation régionale des aîné-e-s des Laurentides est heureuse de vous inviter à une vidéoconférence de Mme Louise Deschâtelets, le 19 novembre prochain.

Nous en profiterons pour reconnaître l'engagement exceptionnel de 5 personnes aînées, M. Guy Brazeau, Mme Madeleine Filiatrault, Mme Christine Neumayer, M. Gilles Briand et Mme Frances Jones, qui contribuent bénévolement à l'amélioration de la qualité de vie et à la participation sociale des personnes aînées dans leur communauté.

La conférence de Mme Deschâtelets portera sur le thème « La vie vaut la peine d'être vécue...à condition de la vivre en entier ». Elle débutera à 10h00, pour se terminer à 11h00. Le tout est offert gratuitement et se déroulera sous une forme virtuelle. L'événement débutera à 9h30, afin de vous laisser du temps pour vous familiariser avec la plateforme et d'assister aux élocutions prévues avant et après la conférence. Il se terminera à 11h30, après l'hommage aux bénévoles.

Pour vous inscrire, vous n'avez qu'à cliquer sur ce lien: <https://lepointdevente.com/billets/tcral>

Vous pourrez assister à la conférence à partir d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone cellulaire. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter la TCRA à tralaurentides@gmail.com.



Un partenaire dans l'action!



— 25 ans —
**PRIX HOMMAGE
BÉNÉVOLAT-
QUÉBEC 2022**



DITES-LUI MERCI!



**PROPOSEZ SA CANDIDATURE
AU PRIX HOMMAGE BÉNÉVOLAT-QUÉBEC**

CATÉGORIES : **JEUNE BÉNÉVOLE**

Prix Claude-Masson
(de 14 à 35 ans)

BÉNÉVOLE

(36 ans ou plus)

ORGANISME

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 5 DÉCEMBRE 2021

POUR OBTENIR UN FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE
OU POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Québec.ca/prixbenevolat

Secrétariat à l'action communautaire
autonome et aux initiatives sociales
sacais.supportbq@mtess.gouv.qc.ca



En collaboration avec





LE **CISS** DES LAURENTIDES
complice de la communauté

PRÉSENTATION ET ÉCHANGES VIRTUELS DU **PLAN D'ACTION RÉGIONAL SANTÉ ET BIEN-ÊTRE DES HOMMES**

INVITATION

**LE MERCREDI
24 NOVEMBRE 2021
13H30**

• **Par Émilie Contant,**
répondante régionale en itinérance,
ainsi qu'en santé et bien-être des hommes

• Agente de planification,
de programmation et de recherche

• Direction des programmes Santé mentale,
dépendance et services psychosociaux
généraux adulte

Inscrivez-vous auprès de Marie-Josée Meilleur
avant le 12 novembre 2021
Courriel : marie-josée.meilleur@ssss.gouv.qc.ca

Ou en [cliquant ici](#) (Google form)

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides

Québec



9 ET 10 NOVEMBRE 2021

**GRAND
FORUM**
SUR LES
CRISES
DU
LOGEMENT



frapru.qc.ca

EN VIRTUEL

À partir de 10 h



Le manque de logements sociaux, l'insalubrité, les logements de taille inadéquates ou trop chers, les hausses de loyers abusives et les pratiques discriminatoires sont monnaie courante au Québec. La pénurie de logements locatifs encore abordables, la spéculation immobilière qui s'intensifie, la pandémie et les changements climatiques rendent la situation carrément dramatique; du jamais vu.

Résultat : des centaines de milliers de ménages locataires vivent différentes crises du logement, au détriment de leur santé physique et mentale, de leur sécurité, de leur dignité, etc. D'autres sont sans logis, hébergés par des proches ou carrément à la rue. D'autres encore ont dû quitter leur milieu de vie en raison de *rénovictions* ou de reprise de possession ou sont victimes de discriminations parce que pauvres, autochtones, racisés, avec des enfants ou encore en situation de handicap.

Pourtant, le gouvernement Legault s'obstine à nier « la crise du logement » locatif. **Ne rien faire pour les locataires mal pris n'est pas une option. Le gouvernement doit contrôler le marché privé, lutter contre la discrimination et construire du logement social autant que nécessaire.**

Pour forcer Québec à entendre le désarroi des personnes mal-logées et leurs besoins criants, le FRAPRU organise un **Grand forum virtuel sur les crises du logement, les 9 et 10 novembre 2021**. L'évènement commencera à 10h. Plus de détails sur l'horaire et lien pour assister suivront.

Pour vous inscrire, complétez [l'outil d'inscription et de préparation des témoignages](#) et retournez-le à frapru@frapru.qc.ca avant le 4 novembre.

Science et recherche au Québec : vous êtes invitée à donner des orientations

Les Fonds de recherche du Québec que je dirige sont en train d'élaborer leurs plans stratégiques pour les trois prochaines années (2022-2025). C'est en quelque sorte la feuille de route qui guidera nos actions en matière de financement de la recherche et de formation à la recherche. Nous avons à cœur d'enrichir notre réflexion et nos travaux avec des idées et des propositions issues de la société civile, de nos concitoyens et concitoyennes.

Pour ce faire, nous avons mis en ligne une consultation publique à laquelle vous pouvez dès maintenant contribuer en inscrivant vos priorités de recherche :

<https://consultation.quebec.ca/processes/FRQ-plans-strategiques>

C'est votre espace pour faire vos propositions, saisissez votre chance d'influencer les choix en recherche !

Notez que toutes vos propositions, commentaires et suggestions sont les bienvenus.

De plus, un atelier virtuel pour discuter des propositions faites sur la plateforme se tiendra le 4 novembre 2021, de 14 h à 16 h 30.

Manifestez d'ores et déjà votre intérêt à y participer (places limitées) en envoyant un courriel à dvbourbonnais@ign.quebec.

C'est le temps pour vous de vous faire entendre ! [Pour voir les entrevues avec le scientifique en chef et les directrices scientifiques, cliquez ici.](#)



Un partenaire dans l'action !



FORMATION PROVINCIALE

VIOLENCE CONJUGALE : CONNAÎTRE, DÉTECTER, INTERVENIR

Le Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et faite aux femmes (CRIVIFF), l'Institut national de Santé publique (INSPQ) et le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ont collaboré pour vous offrir la formation **Violence conjugale : connaître, détecter, intervenir**.

Cette formation en ligne, disponible sur l'Environnement numérique d'apprentissage (ENA) provincial, vous permettra d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'identification précoce de la violence en contexte conjugal, ainsi qu'à l'intervention auprès des femmes, des hommes et des enfants.

MODALITÉS

- Formation en ligne | Durée : 6 heures | Tarif : gratuit
- <https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=1884>

PUBLIC CIBLE

- Intervenants psychosociaux du réseau de la santé et des services sociaux
- Intervenants des organismes communautaires et autres partenaires intersectoriels

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE	OBJECTIFS À la fin de ce module, l'apprenant sera en mesure de :	CONTENU	DURÉE
Introduction	<ul style="list-style-type: none"> • Se situer dans le parcours de cette formation 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en contexte • Objectif général • Clientèle cible 	5 min.
Connaissances générales sur la problématique de la violence conjugale	<ul style="list-style-type: none"> • Discerner dans quel contexte sociohistorique la violence conjugale a été reconnue comme un problème social • Décrire l'ampleur de la problématique de la violence conjugale : ses manifestations et ses conséquences 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances générales sur la problématique • Ampleur du phénomène et statistiques • Formes de violence conjugale • Cycle de la violence conjugale • Conséquences de la violence conjugale • Typologie de la violence conjugale 	115 min.
Identification précoce de la violence conjugale	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les signes de la présence de la violence conjugale chez les victimes, les auteurs de violence et les enfants exposés 	<ul style="list-style-type: none"> • Prémises de base du processus d'identification de la violence • Signes de violence dans le couple • Types de violence, évaluation du danger et scénarios de protection • Référence et ressources d'aide 	75 min.
L'intervention en violence conjugale	<ul style="list-style-type: none"> • Expliquer les divers éléments requis pour assurer une intervention de base appropriée auprès des personnes concernées 	<ul style="list-style-type: none"> • L'intervention auprès : <ul style="list-style-type: none"> – des victimes de violence conjugale; – des enfants et adolescents exposés; – des auteurs de violence conjugale; – des groupes présentant des réalités ou des vulnérabilités particulières (femmes immigrantes, femmes avec limitations fonctionnelle, femmes âgées, personnes LGBTQ); – Approche autochtone en violence familiale. 	110 min.
Conclusion	<ul style="list-style-type: none"> • Clore la thématique 		5 min.
Lecture des documents didactiques en annexe	<ul style="list-style-type: none"> • Consolider ses apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour en savoir plus • Fiches à retenir • Outils d'intervention 	60 min.

RECONNAISSANCE DE FORMATION

Ce programme répond aux exigences de développement professionnel continu. Il sera possible, pour le participant ayant complété l'ensemble des activités, d'obtenir une attestation de participation. L'École de santé publique de l'Université de Montréal et l'Institut national de santé publique du Québec reconnaissent à cette activité 0,1 unité d'éducation continue (UEC) pour chaque heure de formation, soit 0,6 UEC pour la formation complétée de 6 h.

INSCRIPTION

Consultez le lien en page d'accueil de la formation pour vous inscrire.

BONNE FORMATION !

21-847-033V



FORMATION PROVINCIALE VIOLENCE CONJUGALE : CONNAÎTRE, DÉTECTER, INTERVENIR

Procédure d'accès à l'ENA provincial pour le personnel du réseau

1. Accéder à l'environnement numérique d'apprentissage provincial : <https://fcp.rtss.qc.ca/>
2. Sur la page d'accueil, sélectionnez votre établissement. Ensuite, entrez le nom d'utilisateur et le mot de passe utilisés pour votre connexion à votre établissement.
3. Une fois dans l'environnement numérique d'apprentissage, inscrivez « violence conjugale » dans le moteur de recherche. Cliquez ensuite sur la loupe.
4. Cliquez sur le titre de la formation « Violence conjugale : connaître, détecter, intervenir ».
5. Vous êtes maintenant dans le cours. Vous pouvez débuter votre formation.

Inscription pour les intervenants hors réseau (issus d'organismes ou de la fonction publique)

1. Accéder à l'environnement numérique d'apprentissage provincial : <https://fcp.rtss.qc.ca/>
2. Sur la page d'accueil, sélectionnez l'établissement « Institut national de santé publique ». Ensuite, cliquez ensuite sur le lien situé en bas du texte à gauche de l'écran.
3. Remplissez le formulaire de demande d'accès et cliquez sur le bouton « Terminer ». Les adresses courriels « .gouv » ne sont pas admissibles, les employés du gouvernement doivent utiliser une adresse personnelle.
4. Vous recevrez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe par courriel dans les 5 jours ouvrables. .
5. Vous pourrez vous connecter à partir de la page d'accueil de l'ENA provincial par cette authentification ou en cliquant directement sur le lien d'accès donné dans le courriel.
6. Pour accéder à la formation, reprenez les étapes 3 à 5 de la procédure d'accès pour le personnel du réseau.

N.B. Attention de bien sélectionner « Institut national de santé publique » lors de votre connexion.

21-847-03W



Lancement officiel de la fondation AVC et MOI 29 OCTOBRE 2021, JOURNÉE MONDIALE DE L'AVC

(Boisbriand, le vendredi 29 octobre 2021) En cette journée mondiale de l'AVC, le Groupe relève pour personnes aphasiques/AVC Laurentides (G.R.P.A.A.L.) est fier de vous annoncer le lancement officiel de sa nouvelle fondation AVC et MOI des Laurentides.

À l'aube de ses 25 ans, le G.R.P.A.A.L. offre différents services centrés sur les besoins des personnes qui ont subi un AVC ainsi qu'à leurs proches aidants.

« Nous sommes témoins des grandes difficultés dont elles font face après l'AVC. En effet, elles risquent davantage de souffrir d'isolement et d'exclusion, en outre. »

Grâce à la recherche et la promotion des saines habitudes de vie, près de 85% survivent à un AVC ! Aidez-nous à offrir de meilleurs outils aux survivants avec vos dons, vos legs ou votre partenariat.

Soyez à l'affût, sur les différentes plates-formes de la fondation AVC et MOI, des capsules vidéo présentant des témoignages de personnes ayant subi un AVC et les difficultés qui s'en suivent.

Du 29 octobre au 29 novembre prochain, cela sera diffusé sur le site AVCMOI.com, Facebook, YouTube et autres.

Également en soutien à la fondation, la chanson thème de la fondation AVC et MOI « Tenir debout » est disponible via l'ensemble des plates-formes numériques où vous consommez votre musique dont iTunes, Spotify, Qub et autre.

Entreprises et partenaires, vous avez le goût de vous impliquer avec la nouvelle fondation?

Chaque don bénéficiera directement aux personnes ayant subi un AVC demeurant dans les Laurentides. Contactez-nous pour vous joindre à nous.

Par la mise sur pied de la fondation AVC et MOI, les personnes vivant avec les séquelles d'un AVC des Laurentides pourront profiter davantage de différentes infrastructures et de moyens afin de faciliter leur retour dans la communauté, en toute dignité.

[Site web](#)

29 octobre 2021
JOURNÉE MONDIALE DE L'AVC



Un partenaire dans l'action !



Fonds d'accès pour la bonne nourriture

Nous acceptons actuellement les demandes dans le cadre de la huitième ronde de financement du Fonds d'accès pour la bonne nourriture. La date limite pour déposer une demande est le vendredi 19 novembre 2021 à 23 h 59 (HNP). Veuillez noter que les organisations qui ont déjà reçu du financement du Fonds d'accès à la bonne nourriture sont admissibles et encouragées à faire une nouvelle demande.

Ce financement est offert par le Fonds d'urgence pour la sécurité alimentaire d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Si votre demande est retenue, nous vous demanderons de confirmer que vous ne bénéficiez pas déjà de fonds provenant de l'un de nos partenaires de mise en œuvre suivants :

Centres communautaires d'alimentation du Canada
Banques alimentaires Canada
Second Harvest
Armée du Salut
Club des petits déjeuners du Canada
La Tablee des Chefs
Services aux Autochtones Canada

Cette nouvelle ronde de financement du Fonds d'accès à la bonne nourriture bénéficie d'un montant de plus de 14 millions de dollars à distribuer. Elle comporte en outre deux volets de financement. Le premier est destiné aux organisations dirigées par des personnes noires, autochtones ou de couleur qui servent ces groupes ethniques, alors que le second s'adresse à toutes les autres organisations.

Les organisations dont la demande sera retenue seront avisées d'ici **début du mois de décembre 2021**.

Note : Une fois les protocoles d'ententes signés, le versement des fonds s'effectuera jusqu'au lundi 20 décembre 2021, car nos bureaux seront fermés durant la période des Fêtes. Ceux-ci rouvriront dès le mardi 4 janvier 2022.

Pour déposer une demande de financement, veuillez cliquer [ici](#).



community food centres
CANADA good food is just the beginning



Un partenaire dans l'action !



Dates à retenir à l'agenda du CRDSL

Prochaines rencontres des membres :

- 13 janvier 2022 de 13h à 16h
- 24 mars 2022 de 13h à 16h

Liens vers les sites des partenaires nationaux

- [RQ-ACA](#)
- [TNCDC](#)
- [RQDS](#)
- [OVSS](#)
- [Collectif des partenaires en développement des communautés](#)
- [Collectif pour un Québec sans pauvreté](#)

Liens vers les sites internet des tables locales en DS

- [CDC des Laurentides](#)
- [Regroupement des partenaires de la MRC des Pays-d'en-Haut](#)
- [TCCM](#)
- Table sur la pauvreté de Thérèse-de-Blainville (pas de site internet)
- [RPDS](#)
- CDSA (pas de site internet)

Liens vers les autres partenaires locaux en DS

- [CDCHL](#)
- [CDC Rivière-du-Nord](#)

Infolettres

[CDC de Mirabel, Infolettre octobre 2021](#)

[CDC de Mirabel, Infolettre novembre 2021](#)

[Tous complices pour notre communauté, infolettre novembre 2021](#)

[RQ-ACA, L'express, 5 octobre 2021](#)

[FLAC, Infolettre 35, 20 octobre 2021](#)

[RFL, Bulletin régional en condition féminine, Octobre 2021](#)

[Express-O, Volume 15 - numéro 6 - Cyberbulletin de l'Office des personnes handicapées du Québec, Octobre 2021](#)



Un partenaire dans l'action !



[Infolettre Centrale des artistes](#)

[CISSS des Laurentides, Infolettre Octobre 2021](#)

[Collectif pour un Québec sans pauvreté, soupe au caillou 456, 7 octobre 2021](#)

[Ligue des droits et libertés, INFOLETTRE #474, 8 octobre 2021](#)

[CSMO-ÉSAC, Infolettre octobre 2021](#)

Informations et coordonnées

Violaine Guerin, Coordonnatrice
Conseil régional de développement social des
Laurentides

Tél. : 450-848-7263
Courriel : info@crdsl.com
Site web : www.crdsl.com

N'oubliez pas d'aller aimer notre page Facebook pour être informé au quotidien sur les nouvelles en lien avec le développement social!

Pour toute information vous pouvez aller
consulter le site internet du CRDSL



CONSEIL RÉGIONAL
DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL
DES LAURENTIDES

Si vous souhaitez diffuser de l'information dans le bulletin régional, la faire parvenir à info@crdsl.com au plus tard le 25 de chaque mois.



Un partenaire dans l'action !